ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 84546

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'information sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire. Il propose de poursuivre les créations nettes de postes dans la police et la gendarmerie nationales à hauteur de 500 postes supplémentaires par an d'ici à 2017. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

Le plafond d'emploi 2016 prévoit la création de 200 postes pour la gendarmerie, prioritairement affectés en renfort des unités territoriales, et la dissolution de 71 postes en administration centrale, soit un solde net de 129 postes supplémentaires. S'agissant de la police nationale, aux 300 ETP prévus en loi de programmation des finances publiques, s'ajoutent les 300 emplois alloués au titre du plan de lutte anti-terroriste. Par ailleurs, afin de participer à l'effort de réduction des effectifs du ministère, 143 emplois seront supprimés dans les services d'administration centrale non opérationnels.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84546
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2015, page 5130
Réponse publiée au JO le : 15 décembre 2015, page 243